Appel à manifestation d'intérêt – Evaluation finale de projet

Consultant externe et indépendant

Objectif : **Evaluation finale** pour le projet *" Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience à la sécheresse dans trois régions affectées en Haïti "*.

Lieu d´affectation : Belle Anse, Nippes, Cité Soleil, Haïti

Période de la mission : Octobre 2023

I. Contexte et justification

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des moins développés du monde. Selon l'Indice de Développement Humain, Haïti se classe 168ème sur un total de 189 pays (IDH 2018). Selon l'Indice mondial de la faim (IHO) 2018, Haïti se situait au bas de l'échelle et se classe 113ème sur 119 pays. En 2019, Haïti était classé au quatrième rang de l'indice de risque climatique et était l'un des pays les plus menacés par les phénomènes climatiques extrêmes. Face aux fortes inégalités socio-économiques et à l'instabilité politique, Haïti était décrit comme un État fragile. En général, la situation politique et sécuritaire était instable depuis longtemps. Depuis juillet 2018, la situation sécuritaire en Haïti ne cessait de se détériorer. Il y a eu plusieurs vagues de protestation contre le gouvernement du président Moise Jovenel en réponse à la détérioration des conditions de vie, aggravée par le scandale PetroCaribe. La dévaluation continue de la gourde, la hausse des prix et le manque de nourriture et d'autres biens de consommation, ainsi que le manque d'accès aux services de base, alimentaient la colère de la population.

Selon l'analyse de l'insécurité alimentaire d'octobre 2019 de l'IPC au niveau national, introduisant une analyse urbaine partielle de la situation en considérant l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, 10 % de la population analysée (1,046,000 personnes) était en IPC Phase 4 (Urgence) et 25% (2,627,000 personnes) était en IPC Phase 3 (Crise), représentant approximativement 35 % de la population analysée soit 3,67 millions ayant besoin d'une action urgente. Pour la période projetée, allant de mars à juin 2020, 12 % (1,203,000 personnes) de la population analysée était en IPC phase 4 (Urgence) et 28 % (2,898,000 personnes) était en IPC phase 3 (Crise), représentant approximativement 40 % de la population analysée soit 4,10 millions qui auront besoin d'action urgente. Cette détérioration était due à des facteurs clés : sécheresse jusqu'au premier semestre 2019, hausse des prix, instabilité sociopolitique, dégradation des conditions de sécurité et vulnérabilité structurelle. Avec la crise socio-politique, il était réaliste de considérer que la situation de la sécurité alimentaire se détériorerait davantage.

Dans ce contexte, Malteser International a mis en œuvre un projet communautaire de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec le financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le projet visait à soutenir la mise en place de mesures communautaires qui amélioreraient la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu rural et urbain en Haïti et dans le cadre d'une approche multisectorielle s'appuierait sur les capacités locales des communautés rurales défavorisées et des bidonvilles urbains pour renforcer leur capacité de résistance aux chocs naturels et socioéconomiques.

Les principales activités mises en œuvre par le projet sont :

- Création de jardins (parcelles d'arbres rentables, jardins familiaux maraichers, parcelles pour les cultures vivrières, jardins de démonstration) (Petit Trou des Nippes et Baradères)

- Soutien dans le domaine de l'élevage de petits animaux (Petit Trou des Nippes, Baradères et Cité Soleil)
- Création de 11 points de vente de semences et renforcement de 2 points de vente existants (Belle Anse, Cité Soleil, Petit Trou des Nippes et Baradères)
- Création et formation de 10 groupes d'épargne (Petit Trou des Nippes et Baradères)
- Construction de 50 citernes et d'un puits avec système de pompage solaire (Petit Trou des Nippes et Baradères)
- Construction d'un système d'irrigation pour créer une zone agricole (Belle Anse)
- Renforcer les comités de gestion des systèmes d'irrigations et fournir des formations pour augmenter la capacité de production (Belle Anse)
- Renforcement du système de tarification introduit et du comité de l'eau (CAEPA) pour la gestion de l'aqueduc (Belle Anse)
- Campagne de plantation et d'entretien des mangroves (Cité Soleil)
- Sensibilisation et formation d'agriculteurs à la gestion des ressources et aux pratiques agricoles durables (Belle Anse, Petit Trou des Nippes et Baradères)
- Éducation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène alimentaire (Belle Anse, Cité Soleil, Petit Trou des Nippes et Baradères)
- Renforcement des capacités des organisations partenaires

Dans le cadre du déroulement du projet et afin de tirer aussi les leçons apprises de ce projet pour les dupliquer dans d'autres projets, il est prévu une évaluation finale externe du projet de l'implémentation et de l'impact de celui-ci. Ces termes de référence définissent les détails de la mission et la structure du rapport d'évaluation à produire.

II. Objet

Le consultant externe chargé de l'évaluation finale doit évaluer et examiner la mise en œuvre du projet afin de fournir une opinion sur les mesures et l'impact du projet à soumettre au Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Les objectifs généraux de cette évaluation, conformément aux critères d'évaluation OCDE-DAC, sont les suivants :
- Fournir un examen complet de toutes les activités, de tous les résultats clés et de l'impact du projet
- Fournir des recommandations spécifiques pour une poursuite/duplication des activités
- Résumer les leçons apprises pour les futurs projets dans la région.

III. Cadre de la mission

Plus précisément, le consultant évaluera la mise en œuvre du projet en termes de :
- Impact des mesures mises en œuvre, pertinence contextuelle, efficience budgétaire du projet proposé, proposition de recommandations et de leçons apprises ;
- Points spécifiques à évaluer également :
    - Les avantages et les bénéfices de l'élevage de chèvres par rapport aux dommages éventuels causés à l'environnement (pâturage/épuisement des ressources en eau).
    - En ce qui concerne les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC), fonction de l'association ainsi qu'une analyse de rentabilité
- Les points énumérés dans la structure du rapport indiquée au point *V. Livrables* du présent document.

On s'attend à ce que le consultant applique, au minimum, les méthodes suivantes pour son travail :
- **Examen des documents** fournis par Malteser International ;
- **Discussions** avec le personnel clé de Malteser International impliqué dans la conception, y compris le coordinateur du programme et le personnel du programme ;

- **Ateliers d'examen des projets** avec le personnel clé de Malteser International et les représentants des organisations partenaires AHAAMES, UJEDCOCIS et RRHCIPROG*;*
- **Groupes de discussion** avec des parties prenantes sélectionnées dans les 3 communes (autorités locales, les groupes cibles bénéficiaires comme les comités de l'eau, les agriculteurs, les opérateurs de banques de semences, les membres d'AVEC, etc.).

IV. Livrables

On s'attend à ce que le consultant produise les livrables suivants ***en français et en deux exemplaires, soumis électroniquement à Malteser International avant le 20 novembre 2023*** :

A. Preuve de l'examen de la documentation ;
B. Données collectées (par exemple, documentation des réunions avec les partenaires, les parties prenantes, les bénéficiaires, etc.) ;
C. Une présentation Power Point de débriefing réalisée dans les locaux de Malteser International à PAP à l'issue des visites de terrain afin de présenter un résumé des principales conclusions et recommandations ;
D. <u>Rapport d'évaluation finale (version préliminaire et version finale) comme suit (max. 15 pages) :</u>

– – –

Table des matières (listes de cartes/graphiques/tableaux, acronymes, etc.)

Résumé (contexte, principales constatations et conclusions, Recommandations (clés) et conclusions générales/enseignements tirés)

1. Introduction
1.1 Objet de l'évaluation (Brève description du projet et de la mesure de développement mis en œuvre)
1.2 Contexte et objectif de l'évaluation (y compris but de l'évaluation et questions centrales de l'évaluation)
1.3 Description de la mission d'évaluation (calendrier, portée de l'évaluation en termes de géographie et de secteurs, procédure d'évaluation, composition et indépendance de l'équipe d'évaluation, participation des partenaires et des groupes cibles à l'évaluation, facteurs externes et leur incidence sur le processus d'évaluation)

2. Méthodologie de l'évaluation
2.1 Méthodologie (méthodes/instruments, considérations de sécurité, partenaires rencontrés)
2.2 Adéquation et limites méthodologiques

3. Cadre de référence
- *Conditions générales, problèmes et potentiels au début de la mesure de développement et changements importants en cours de route*
- *Présence et activités d'autres acteurs*
- *Risques pour la réussite de l'action de développement*

4. Développement des performances de l'organisme d'exécution du projet et de ses partenaires
- *Qualification du personnel*
- *Autres changements au sein de l'organisme d'exécution du projet et des partenaires de mise en œuvre*

5. Impact prévu sur le développement
5.1 Pertinence
- *Conformité de l'objectif avec les besoins des groupes cibles et avec les objectifs du donateur, de la subvention/l'agence d'exécution du projet, des partenaires de mise en œuvre et, le cas échéant, du pays.*
- *Pertinence de l'orientation et de la conception de base en matière de développement*

5.2 Efficacité
- *Qualité de la planification de la mesure de développement*
- *Qualité du système cible et des indicateurs*

- *Qualité de la mise en œuvre de la mesure de développement*
- *Motivation, appropriation et légitimité de l'agence d'exécution du projet*
- *Qualité du contrôle de la mesure de développement*
- *Réalisation de l'objectif*
- *Autres effets (éventuellement négatifs) au niveau des résultats et des impacts directs*

5.3 Efficience

- *Rapport entre les coûts et les bénéfices (minimum : présentation détaillée des coûts).*

5.4 Impacts global sur le développement

- *Réalisation des objectifs généraux de la politique de développement*
- *Caractère du modèle, formation de la structure et impact général*
- *Autres effets (éventuellement négatifs) au niveau des impacts supérieurs*

5.5 Durabilité

- *Permanence des effets positifs (après la fin du soutien), y compris en ce qui concerne l'évolution de l'environnement*
- *Risques et potentiels d'efficacité durable au niveau de l'organisation et du groupe cible*

6. Points spécifiques

- *Les avantages et les bénéfices de l'élevage de chèvres par rapport aux dommages éventuels causés à l'environnement (pâturage/épuisement des ressources en eau).*
- *Fonction des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ainsi qu'une analyse de rentabilité*

7. Questions transversales

- *Questions transversales relatives au développement (genre, inclusion…*
- *Contribution aux objectifs organisationnels de l'agence d'exécution du projet, le cas échéant*

8. Conclusions et recommandations
8.1 Conclusions
8.2 Recommandations (le cas échéant)
8.3 Conclusions générales / enseignements tirés)
Annexes :
Termes de référence
Composition et indépendance de l'équipe d'évaluation
Matrice d'évaluation
Processus et calendrier de l'évaluation
Liste des personnes interrogées/participantes
Référence de la source
Questionnaires et autres instruments de collecte de données/d'informations
Procès-verbal de la réunion finale sur place
Système ciblé et indicateurs de la mesure du développement
Autre si nécessaire

– – –

V. Diffusion des résultats et conclusions

Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront partagées avec les parties prenantes intéressées, à la discrétion de l'équipe dirigeante de Malteser International Haiti. Le rapport final et les données collectées seront la propriété de Malteser International.

Si certaines sections sont jugées utiles pour la communauté humanitaire au sens large, à travers les leçons apprises identifiées notamment, Malteser International se réserve le droit de créer un rapport séparé, incluant des extraits du rapport d'évaluation, pour communication plus large. Lors de la présentation des résultats provisoires, Malteser International pourra demander à l'équipe d'évaluation de bien vouloir produire un tel rapport (synthétique), en plus du rapport final.

VI. Considérations éthiques

L'équipe d'étude fera clairement savoir à toutes les parties prenantes qu'ils n'ont aucune obligation à participer à l'évaluation. Tous les participants devront être assurés qu'il n'y aura aucune conséquence négative à leur participation à l'évaluation. L'équipe d'évaluation obtiendra le consentement de chaque participant. L'équipe s'assurera d'obtenir la permission des parties prenantes avant de prendre et d'utiliser des photos ou autres visuels. L'équipe d'évaluation préservera l'anonymat des participants qui le requerront et la confidentialité des informations désignées comme telles par Malteser International. L'équipe d'évaluation emploiera à cet effet toutes les mesures de protection des données appropriées.

VII. Profil du consultant

Pour les besoins de cette évaluation, Malteser International encourage les consultant(e)s ou firme(s) nationaux ou internationaux. Le profil du consultant principal doit répondre aux critères ci-dessous :

- Diplôme universitaire de niveau Master dans un domaine pertinent en lien avec le projet à analyser, de préférence une maîtrise en sciences ;
- Expérience dans l'élaboration d'évaluations externes pour des projets de développement, de préférence dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Au moins 5 années d'expérience dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de développement
- Expérience de travail avec des organisations non gouvernementales (locales et internationales) ;
- Connaissance des débats actuels et des normes de qualité des programmes communautaires de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans des environnements sous-développés et complexes ;
- Connaissance et application des techniques d'enquête et de récolte de données ;
- Capacités communicationnelles et expérience dans la facilitation d'ateliers ; capacité à collaborer et se coordonner avec de multiples parties prenantes
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapports
- Maîtrise du français et de l'anglais (parlé/écrit) ;
- Compréhension de la langue créole indispensable ;
- Capacité à travailler de manière autonome, dans des délais courts, à s'organiser efficacement dans le contexte du pays, à communiquer et à coopérer efficacement avec des partenaires ayant différents styles de fonctionnement ;
- Indépendance par rapport aux parties prenantes impliquées ;
- Expérience professionnelle antérieure en Haïti.

VIII. Hypothèses et prérequis

Le processus de l'évaluation finale comprendra des visites sur place et des réunions avec le personnel, les partenaires et d'autres intervenants en Haïti.

- Malteser International organisera et prendra en charge tous les arrangements de voyage locaux.
- Malteser International sera chargé d'organiser les entretiens avec les parties prenantes, selon les recommandations et en coordination avec le consultant.

- Malteser International mettra à disposition tous les documents d'information nécessaires et les documents de conception du projet dès la signature du contrat avec le Consultant.
- L'équipe d'évaluation tiendra compte des principes de confidentialité et d'objectivité tout au long du processus
- Les contraintes sécuritaires pourraient impacter le planning ou la portée de l'évaluation ; il est donc important pour l'équipe de rester flexible

IX. Manifestation d'intérêt

Les candidats intéressés doivent soumettre une offre comprenant les éléments suivants :

- Un curriculum vitae du consultant principal détaillant notamment les expériences pertinentes en matière d'étude de faisabilité et d'évaluation de projets/programmes humanitaires et/ou de développement ;
- Une brève description de l'équipe réunie pour conduire l'étude, ainsi que les CV des membres de l'équipe
- Une proposition technique de 5 pages maximum couvrant a) la compréhension du contexte et des principaux enjeux de l'évaluation, b) la méthodologie détaillée proposée pour l'évaluation, c) les méthodes d'échantillonnage et d'enquête qui seront appliquées, d) la liste des personnes prévues d'être consultées dans le cadre de cette évaluation et e) un plan de travail/planning détaillé ;
- Une proposition financière en dollars américains (USD) pour l'étude incluant les honoraires du consultant, les frais de voyage international (le cas échéant) et les indemnités journalières. Le budget doit présenter les coûts des honoraires du consultant en fonction du nombre de jours ouvrables prévus sur l'ensemble de la période concernée. Le consultant sera responsable de sa couverture d'assurance, de tout l'équipement nécessaire (p. ex. ordinateur), des frais de communication ainsi que des taxes applicables à cette consultance.
- Deux exemples récents d'études comparables menées par le candidat.

Malteser International peut, à sa seule discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres. La sélection finale des propositions se fera conformément aux procédures d'évaluation des propositions de Malteser International.

Les offres doivent être soumises *par voie électronique* à Malteser International avant la date limite du 27 aout 2023 au plus tard aux adresses suivantes :

Mme Laurence Martin, Gestionnaire de programme et d'administration Amérique latine et Caraïbes (laurence.martin@malteser-international.org)

Mr. Timo Nikolaus, administrateur de programme Amérique latine et Caraïbes (timo.nikolaus@malteser-international.org)

X. Processus de sélection, y compris le calendrier provisoire

Le contrat sera attribué au candidat ayant obtenu le nombre de points le plus élevé, sur la base des critères ci-dessous :

- Montant de l'offre
- Présentation de l'offre financière
- Expérience en évaluation
- Expérience en gestion / coordination de programmes de développement en sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Maitrise du sujet clé : la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement
- Connaissance et compréhension du contexte
- Qualité, pertinence et précision de la méthodologie proposée

- Compréhension des TDR et enjeux de l'évaluation
- Présentation / Capacités d'expression à l'écrit
- Réputation / Références présentées ou obtenues
- Expériences de travail précédentes avec Malteser International

La consultation devrait débuter le 4 septembre 2023. La première ébauche du rapport doit être partagée au plus tard le 20 novembre 2023.

Calendrier	Activité
Première quinzaine de septembre	Analyse des offres reçues. Prises de référence
2 octobre	Début de la mission en Haïti
6 novembre	Ébauche du rapport à soumettre
20 novembre	Présentation du rapport final

XI. Processus de paiement et d'approbation de la performance

Les frais relatifs au transport de l'évaluateur, ses frais de séjour ainsi que les frais d'enquête seront versés à la signature du contrat.

Concernant les honoraires, ils seront versés de la façon suivante :

- 25% lors de la remise du rapport provisoire ;
- 75% après la remise et la validation du rapport final.

Pour le processus d'approbation, le superviseur et le groupe de référence de Malteser International devront évaluer le travail et la performance de l'évaluateur. Ils valideront la qualité des travaux et approuveront le versement des tranches.